PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°11
2025

FRANCHEVILLE

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

C.4.3.1 Annexe – Périmètres reportés

(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)

Francheville

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- Néant

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- Néant

4 Périmètres de prise en considération de projets

- N° 1 - Périmètre de prise en considération de la mise à l'étude du projet de la ligne de tramway express de l'ouest lyonnais (TEOL), instauré par délibération du conseil d'administration de Sytral Mobilités du 16.05.2024

5 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

- Néant

6 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

- Les zones de préemption espaces naturels sensibles, créées par délibération du Conseil général du Rhône en date du 1er décembre 2005, sur la basse vallée de l'Yzeron.

7 Projet urbain partenarial (P.U.P.)

- Néant

8 Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.N.A.P.)

- Néant

9 Réseaux de chaleur urbains

- Néant

10 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

- Néant

11 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Néant

12 Taxe d'Aménagement Majorée (TAM)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2021